

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS-MOSTAGANEM
FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE LA LANGUE FRANCAISE



MASTER

Didactique du FLE/FOS

L'enseignement du français. Cas des étudiants de la 1^{ère} année (Tronc commun des sciences et de la technologie). Université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem.

Présenté par :

BESSEGHIR Hadja Khadidja.

Les membres du jury

Président : M^{me} TAOURITE Bisma.

Promoteur : M^{me} MOUSSEDEK Leila.

Examineur : M^{me} BENAMMAR Khadidja.

Année universitaire : 2015/2016.

Remerciements

*Je tiens tout d'abord à exprimer ma sincère gratitude à
Madame MOUSSEDEK Leïla , pour la confiance qu'elle a bien voulu
m'accorder en acceptant de diriger ce mémoire,
ses précieuses orientations, sa simplicité
et sa patience.*

*Mes remerciements s'adressent également à mes professeurs, les
responsables du département de français de l'université Abdllhamid
Ibn Badis.*

*J'exprime ma gratitude aux responsables et enseignants de français et
même les étudiants de la 1^{ère} année Tronc commun de la faculté des
sciences et de la technologie qui ont accueilli favorablement mon
projet d'expérimentation et s'y sont investis afin de contribuer à sa
réussite.*

Mes plus sincères remerciements :

*Aux membres du jury ; M^{me} TAOURITE et M^{me} BENAMMAR qu'elles
soient remerciées de nous avoir fait l'honneur de juger
notre travail.*

*Je remercie tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin à l'élaboration
de ce travail de
Recherche.*

Dédicace

*À ceux qui m'ont indiqué la bonne voie, À ceux qui attendent
patiemment le fruit de leur Éducation...*

*À mes parents, pour leurs encouragements, leurs conseils et
leurs sacrifices ; Je dédie à vos pleurs, à vos sourires, mes plus
belles*

*pensées... J'espère que vous trouverez dans ce travail ma
profonde
reconnaissance et mon grand amour pour vous. Et que Dieu leur
accorde longue vie*

*A l'homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien
moral, ma source de joie et de bonheur.*

*A mes chers frères, Mohamed el amine, Ilyes et
Abderrahmane.*

A toutes mes amies :

Houria, Meriem , Chahra ,Ghania ,Fatima et Nadia .

A tous qui m'aiment.

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre I : Le français sur objectif(s) spécifique(s)

1. L'évolution du FOS.....03

2. Les caractéristiques du FOS.....08

Chapitre II : La langue de spécialité

1. Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?.....11

2. Les caractéristiques des langues de spécialité.....12

3. La constitution du programme en langue de spécialité.....13

4. La terminologie de la langue de spécialité.....16

5. Distinction entre FOS et LSP.....17

Chapitre III : Description du corpus

1. La faculté des sciences et de la technologie.....20

2. Observation participante.....22

Chapitre IV : Analyse et interprétation des résultats

1. Description du questionnaire n°1.....24

2. Analyse des résultats obtenus.....25

3. Description du questionnaire n°2.....37

4. Analyse des résultats obtenus.....38

Conclusion générale.....44

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

En Algérie, le français est une langue très vivante, et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans.

La langue française est devenue la seconde langue internationale après la langue anglaise, cette langue en Algérie est reconnue comme étant une langue étrangère enseignée dans nos établissements (primaire-fondamentale-secondaire). Alors, la langue française est une langue de scolarisation, d'information scientifique, de communication et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat, en contradiction avec la politique d'arabisation préconisée par le pouvoir politique en Algérie. En effet, la langue française est considérée comme langue de scolarisation jusqu'à l'avènement de l'école fondamentale en 1980¹. Malgré toutes les dispositions prises à l'encontre de l'enseignement de la langue française, cette langue n'a cependant pas disparu du système éducatif. Elle désigne la langue d'enseignement à l'université dans les disciplines scientifiques comme la physique, la chimie, les sciences médicales, les sciences économiques ou les disciplines techniques.

Donc, les étudiants qui ont suivi une formation arabisée durant les différents cycles (en plusieurs filières : lettres et langues étrangères, sciences expérimentales, lettres et philosophie), suivent leur formation universitaire uniquement en français et malheureusement, nous constatons que leurs échecs ou abandons des études sont liés en grande partie à la non-maîtrise de cette langue étrangère. C'est pourquoi, nous avons axé notre travail sur l'enseignement d'une matière du français dans le département des sciences et de la technologie chez les étudiants de la 1^{ère} année (Tronc commun).

La problématique : quelles sont les difficultés que rencontrent les enseignants et les étudiants dans l'enseignement /apprentissage du français.

Les hypothèses :

- Certains étudiants dans le département des sciences de la technologie ont des difficultés de construire des connaissances disciplinaires solides en langue française.
- Les enseignants ont des difficultés de choisir le programme adéquat pour les apprenants de la 1^{ère} année (Tronc commun) des sciences de la technologie.

¹ Taleb Ibrahim, K. (1995). Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne (p. 420). Alger, Dar El Hikma

Motivation :

Nous avons choisi ce sujet, vu les échecs remarquables des étudiants surtout en 1^{ère} année au département des sciences et technologie a pour but de trouver la réponse à cet évènement qui pose problèmes dans les méthodes et procédés utilisés à la réalisation des apprentissages universitaires. En effet, notre intérêt est « l'enseignement du français chez les étudiants de première année (Tronc commun) ». Pour réaliser la réussite de notre recherche, nous avons choisi le département des sciences de la technologie, faculté des sciences et de la technologie. Université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem.

Méthodologie de travail

Notre travail contient quatre chapitres. Le premier et le deuxième comportent un état des lieux théoriques concernant les divers concepts : (le français sur objectif(s) spécifique(s) FOS, le deuxième : la langue de spécialité LSP qui consistent à expliciter les notions de l'enseignement de cette matière du français au département des sciences de la technologie.

Le troisième désigne la description du corpus à l'aide d'un échantillon constitué d'un ensemble des étudiants et deux enseignants qui assurent cette matière du français.

Le dernier chapitre assure l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus, afin de vérifier l'infirmité ou la confirmation de nos hypothèses.

Introduction :

L'exploration des évolutions sur un temps plus large nous permet de bien analyser et résoudre des problèmes que nous rencontrons dans les activités quotidiennes d'aujourd'hui. C'est pourquoi, pour mieux cerner les spécificités d'un terme donné (FOS), il est fort conseillé de remonter à ses origines afin de comprendre ce terme et de bien l'utiliser.

Du français militaire au français sur objectif spécifique en passant par le français scientifique et technique, la langue de spécialité, le français instrumental et le français fonctionnel, voilà les évolutions qui ont marqué l'histoire du FOS.

Le FOS adopte une approche méthodologique spécifique pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants.

1. L'évolution du FOS

Le français sur objectif(s) spécifique(s) a connu plusieurs développements tout au long de son histoire. On peut les résumer dans les étapes suivantes:

1.1. Le français militaire

L'histoire du FOS remonte aux années vingt du siècle précédent où une commission militaire était chargée d'élaborer un manuel du français militaire destiné aux soldats non-francophones combattant dans l'armée française. Ce manuel a vu le jour en 1927 sous le nom de ² " *Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes* ". A la suite de la première guerre mondiale, la France a décidé de rendre les soldats de leurs colonies, notamment celles d'Afrique, plus efficaces au niveau militaire à travers l'amélioration de leurs compétences langagières en français. Présidée par le général Monhoren, la commission militaire a élaboré ce manuel militaire qui a deux objectifs à réaliser. D'une part, il doit faciliter les rapports des soldats avec leurs supérieurs en français, d'autre part, ces soldats, de retour dans leurs pays d'origine, doivent contribuer au développement de leurs pays.

² Gisèle Kahn, Un manuel pour l'enseignement du français aux militaires indigènes, in *Publics spécifiques et communications spécialisées*, Hachette, Paris.

1.2. Le français scientifique et technique

D'après P.Gauberina³, c'est dans les années 1960, un nouvel enseignement du français destiné à un public spécifique a émergé. A cette époque, le français en tant que langue étrangère était connu dans le monde. Ceci a poussé le Ministère des Affaires Etrangères en France à chercher de nouveaux publics dans divers domaines scientifique et technique.

On enseignait ce type de français avec l'organisation des « *Cours Spéciaux pour Etudiants Etrangers* ». Une grande partie de ces cours était préparée en tenant compte des spécialités scientifiques.

Au niveau méthodologique, l'accent est mis sur le contenu et le lexique à l'aide des mots les plus utilisés dans la vie quotidienne. Notons que le français scientifique et technique est influencé par la méthodologie Structuro Global Audio Visuelle (SGAV). Cette méthodologie est marquée par l'utilisation du son et de l'image.

1.3. Le français langue de spécialité

En 1961, le français langue de spécialité est proposée par⁴Gaultier. Ce modèle met l'accent sur trois catégories: les sciences exactes et naturelles (mathématiques, physique, chimie, etc.), les sciences humaines (le droit, l'économie, l'administration, etc.), les Arts et les Lettres (littérature, musique, l'art plastique, etc.). Selon ce modèle, l'enseignant prépare ses cours pour instruire ses apprenants aux langues spécialisées selon leurs domaines.

Il s'adresse à des publics différents. Il n'y a aucune méthodologie particulière dans le processus d'enseignement et apprentissage.

1.4. Le français instrumental

Selon⁵D. Lehmann dans son livre *Objectifs spécifiques en langues étrangères*, l'idée principale du français instrumental consiste à considérer le français comme « instrument »

³ GAUBERINA, P.: « Le français scientifique et technique » (consulté le 20 mai, 2012) www.le-fos.com/historique-2.htm

⁴ GAUTIER, M., (2004) : *Banque-finance. Com*, Paris, Clé International.

⁵ LEHMANN, D., (1993): *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris, Hachette.

visant à faciliter la compréhension des textes spécialisés pour les doctorants et les universitaires. Au niveau méthodologique, le français instrumental accorde une importance particulière à développer la capacité de lecture chez les apprenants. L'enseignant s'attache, au cours de la formation, à développer leurs compétences de lecture à savoir: *la compétence thématique, la compétence discursive, la compétence textuelle, la compétence linguistique et la compétence stratégique.*

Avant la formation, l'enseignant sélectionne des textes à travailler avec ses apprenants. La sélection prend en considération leur niveau en langue cible (le français) et leurs connaissances supposées acquises des sujets des textes choisis. Selon la méthodologie du français instrumental, il est recommandé de commencer avec des documents dont les données peuvent faciliter la compréhension: des tableaux, des sondages, des illustrations, etc. L'objectif du français instrumental est de travailler sur le contenu sans analyser les besoins des apprenants.

1.5. Le français fonctionnel

Le français fonctionnel est paru dans les années 1970 au niveau du ministère des Affaires étrangères. Avec le français fonctionnel, l'accent est mis sur les spécificités des publics et de leurs besoins. On cherche à dispenser «*Une pédagogie adéquate et une adaptation méthodologique, plus sur les problèmes de langue*». ⁶(Cuq 2004:12).

⁷Selon Louis Porcher « *La meilleure définition du français fonctionnel nous paraît être celle d'un français qui sert à quelque chose par rapport à l'élève* ».

Ce français prend en compte les besoins des apprenants et met l'accent sur les situations de communication prévues et l'analyse des actes de parole. Il y a aussi la mise en place de l'analyse du discours authentique.

⁶ CUQ, J. P., (2004) : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Hachette livre.

⁷ PORCHER, L., (2004) : *L'enseignement des langues étrangères*, Paris, Hachette.

1.6. L'évolution du FOS selon le tableau

Période	Dénomination	Public	Orientations méthodologiques
Années 20	Français Militaire	Soldats Non-francophones	Méthode directe : - utilisation interdite d'une langue autre que le français pendant l'apprentissage, - recours à la gestuelle et aux mimiques à la place de la traduction.
Années 60	Français de spécialité	Public professionnel (non scolaire)	Dans la mouvance du français fondamental, focalisation sur le lexique.
	Français scientifique et technique	Scientifiques	Méthodes SGAV Modèle d'enseignement à 3 niveaux : N1 : base de la langue usuelle N2 : tronc commun scientifique VGOS N3 : perfectionnement par discipline, fondé sur un inventaire lexical (VGOM, VIEA, ...).
	Français instrumental (Amérique Latine)	Etudiants Chercheurs	La langue française comme instrument d'accès à documentation scientifique et technique écrite.

Années 70	Français fonctionnel	Boursiers du gouvernement français	Approche fonctionnelle et communicative Rejet des cursus longs à 3 étapes et de la détermination des contenus par comptages lexicaux Niveau Seuil : Prise en compte de la diversité des publics et de leurs besoins. Détermination des contenus en fonction des objectifs visés. Recensement des situations de communication et des actes de parole.
--------------	-------------------------	--	--

1.7. Le français sur objectif(s) spécifique(s)

L'appellation « *Français sur Objectifs Spécifiques* » est proposée par ⁸H. Portine (1990). L'auteur déclare que celle-ci est inspirée de la dénomination « *English for specific purpose* ». Il soutient par ailleurs que, comparée à d'autres comme celle de *Français langue de spécialité*, la dénomination FOS présente de nombreux avantages : elle permet, entre autres, d'éviter le recours au terme « langue » (critiqué par de nombreux didacticiens), mais aussi d'éviter les éventuelles confusions terminologiques avec l'appellation « *Français Langue Seconde* », vu que les deux appellations sont désignées par le même sigle, le FLS (Portine, 1990 :64).

Le Français sur Objectifs Spécifiques (désormais FOS), dont les germes remontent- en réalité - aux années 80 du siècle dernier, s'impose « *définitivement ?* », selon ⁹J.-P. Cuq et I. Gruca (2003 :321-325), dans le champ de la didactique du Français Langue Étrangère et

⁸ PORTINE H. (1990) « Les "langues de spécialité" comme enjeux de représentations ». In. dans J.-C Beacco & D. Lehmann (coord.) *Publics spécifiques et communication spécialisée*, Le Français dans le Monde R. & A., Numéro spécial, pp. 63-71

⁹CUQ J.-P. (Coord.) (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Cle International.

Seconde (FLE/S), au début des années 90. On explique, dans la définition que propose le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, que le FOS « est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures » (Cuq, 2003 :109). Cette adaptation exige « la conception de programmes d'enseignement "sur mesure" au cas par cas, métier par métier »¹⁰(Carras et al. 2007). C'est ce souci de limiter l'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants concernés qui conduit D. Lehmann (1993, cité par ¹¹H. Farid, 2005 :230) à définir les formations en FOS comme étant des formations qui répondent au « besoin d'apprendre du français et non d'apprendre le français, et de l'apprendre pour s'en servir ». ¹²Mangiante et Parpette (2004 :158-159) retiennent, quant à eux, que « le grand intérêt du FOS sur le plan méthodologique réside (...) dans la cohérence explicite qu'il établit entre besoins des apprenants et objectifs du cours ». Tout en affirmant que « le FOS n'est pas un domaine séparé du FLE », les deux auteurs précisent néanmoins qu' « il peut être considéré quantitativement comme un sous-champ du FLE, par les limites qu'il s'impose dans l'espace de ce qui est enseignable ».

faire la distinction entre le FLE et le FOS. En fait, ce sont les spécificités des apprenants qui ont donné naissance au FOS ».

2. Les caractéristiques du FOS

Le FOS se distingue par certaines caractéristiques dont l'enseignant chargé de dispenser ces cours, dits « spécifiques », est censé être conscient.

Ces principales caractéristiques sont la diversité du public, ses besoins, sa motivation et la durée de cet apprentissage.

¹⁰ CARRAS C., TOLAS J., KOHLER P. & SZILAGYI E. (2007) *Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue*, Paris : Clé International.

¹¹ FARID Hanaa (2005) « L'enseignement du français sur objectifs spécifiques : la demande et l'offre », Actes du colloque Contact des langues et des discours, Le Caire, pp. 329-336, [consultable sur Internet], www.ambafrance-eg.org/cfcc/IMG/pdf/31.pdf

¹² MANGIANTE, J.-M. & PARPETTE Ch. (2004) *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette, coll. « F ».

2.1. Hétérogénéité du public

Elle est l'une des particularités principales de l'enseignement/apprentissage du FOS. Selon ¹³H. QOTB « *c'est notamment à partir des publics que nous pouvons boursiers, de stagiaires, etc.* ¹⁴J.J. RICHER note que « *les acteurs du FOS se singularisent, en ce qui concerne les apprenants, par une perception répond aux besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés par une nécessité de maîtrise d'un réel professionnel, en ce qui concerne les enseignants, par une tension entre maîtrise langagière, culturelle et (mé) connaissance relative de la sphère sociale pour laquelle ils doivent former les apprenants en termes de compétence à communiquer langagièrement.* »

2.2. Besoins spécifiques du FOS

Le public du FOS est caractérisé par ses besoins langagiers spécifiques qui doivent être les objectifs principaux de toute formation à mettre en place. Ainsi deux paramètres essentiels doivent être visés « *l'identification de l'objectif à atteindre et l'urgence de cet objectif* ».

Autrement dit, l'urgence de la formation nécessite une sélection minutieuse des données. Par conséquent, l'enseignement doit être orienté prioritairement sur les situations de communications auxquelles seront confrontés les étudiants dans leur vie professionnelle.

3.3. Durée de l'apprentissage

Un autre point concernant le FOS est le temps consacré à son apprentissage. Selon H. QOTB, les publics qui suivent des cours de FOS ont un temps assez limité puisqu'ils ont déjà un engagement professionnel. Par conséquent, ils sont souvent obligés de suivre les cours de FOS soit pendant le week-end soit en fin de journée.

¹³ QOTB, H. (2008) : idem, p. 83.

¹⁴ RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », Synergies Chine, n° 3. Disponible sur : <http://ressources-cla.univfcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>.

2.4. Motivation des apprenants

Le public du FOS se distingue aussi par sa motivation. Il est, en effet, motivé par un but précis et généralement professionnel. Cette motivation est, d'une certaine manière, influencée par les changements socio-économiques. Ces influences se traduisent par des conceptions et un apprentissage de la langue qui peuvent être très variés. Selon ¹⁵M. CHEVAL, « *La langue que nous enseignons n'est plus alors conçue comme un tout, objet immuable, dont il faut connaître tous les arcanes pour oser l'utiliser, les parcours sont diversifiés, les compétences visées parcellisées, partielles, peut-être plus vite acquises. Plus vite parce que la notion de temps prend toute son importance pour ces publics, peu disponibles et pressés de voir leur effort couronné de succès* ».

Conclusion partielle

D'après ce chapitre ,on dit le français sur objectif spécifique (FOS) s'agit d'une branche du FLE, il est un enseignement du français axé sur un domaine particulier ,le FOS est marqué par sa centration sur l'apprenant qui est le point de départ de toutes ses activités pédagogiques .

La problématique principale du FOS est basée sur certains aspects: des publics, spécialistes non en français mais en leurs domaines professionnel ou universitaire, veulent apprendre **DU** français dans un temps limité pour réaliser un objectif qui est à la fois précis et immédiat.

Alors, dans le chapitre ci-après on va voir les caractéristiques de la langue de spécialité pour faire une distinction entre les deux concepts (français sur objectif spécifique et la langue de spécialité) a pour but de classer cette matière du français enseignée chez les étudiants de la 1^{ère} année (Tronc commun) au département des sciences et technologie.

¹⁵CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », *Les Cahiers de l'Asdifle* : Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?, n° 14, p. 12.

Introduction

L'appellation « langues de spécialités » est utilisée à partir des années 60 selon certains et quelques années plus tard selon d'autres par « opposition » à celle des langues générales ou communes. On recourt fréquemment, pour désigner les langues de spécialité, à l'abréviation anglaise LSP issue de la dénomination « *Language for specific purpose* » qui s'oppose à celle de LGP provenant, elle, de « *Language for general purpose* ».

1. Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?

(Dubois et al, 2005 : 440¹⁶). R. ¹⁷Galissou et D. Coste (19976) estiment que « langues de spécialités » (ou langues spécialisées » est l'expression générique par laquelle on désigne « *les langues utilisées dans des situations de communications (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* ». Ils précisent qu'on en distingue généralement trois types : les langues scientifiques dont celles de la physique et des mathématiques, les langues techniques dont celles de la pétrochimie et de la fonderie, et les langues professionnelles ou de métiers dont celles de la boucherie et de la menuiserie. La définition et la précision de ces deux auteurs se retrouvent, en quelque sorte, regroupées dans la définition de¹⁸ Binon et Verlinde (1999) selon qui « langue de spécialité » est le terme générique qui renvoie aux « *langues utilisées dans des situations de communication orales ou écrites qui impliquent la transmission d'une information, d'un champ d'expérience particulier, d'une discipline, d'une science, d'un savoir-faire lié à une profession déterminée, etc.* ». Deux autres terminologues ne rattachent, quant à eux, à une langue de spécialité que « *toute production langagière réalisée par un spécialiste en milieu professionnel, au sujet de sa spécialité* » (Humbley & Candel 1994, cités par F. Cusin-Berche, 2002 : 539). Il est clair que le champ que recouvrent les deux premières définitions est plus vaste que celui qui est délimité par la dernière qui exclut, en effet, comme le remarque ¹⁹Cusin-Berche (2002 : 539), « *les champs d'expérience non-professionnels, tels que la chasse, les sports, les activités*

¹⁶ DUBOIS, J. et al. (2002) *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

¹⁷ GALISSON, R., COSTE, D. (1976) *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.

¹⁸ BINON, J., VERLINDE, S. (1999) « Langue(s) de spécialité(s) : mythe ou réalité? Lexicographie et "langue(s) de spécialité(s)" », www.kuleuven.be/vlr/991_lsp.htm (consulté : nov. 2012).

¹⁹ CUSIN-BERCHE, F. (2002) « Spécialité : discours de / langue de », in. P. Charaudeau et D. Maingueneau, et al., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, pp. 538-541.

syndicales ou politiques ». À part quelques différences de ce genre, l'examen de quelques autres définitions de « langues de spécialités » permet de conclure qu'il s'agit d'un terme par lequel on désigne des situations de communication qui diffèrent de celles auxquelles ont habituellement affaire les locuteurs des langues dites communes. Par ailleurs, « langues de spécialité » est évidemment un terme générique puisqu'il peut, d'une part renvoyer au français de spécialité, à l'anglais de spécialité, à l'allemand de spécialité, etc., et d'autre part, à plusieurs variantes de la même langue : le français du journalisme, le français des affaires, le français de la médecine, etc.

2. Les caractéristiques des langues de spécialité

Il est difficile de cerner les spécificités des discours de spécialité d'abord parce que les frontières entre langue de spécialité et langue commune sont difficiles à délimiter, mais aussi parce qu'on peut distinguer plusieurs niveaux dans une même langue de spécialité. Il est, en effet, difficile de distinguer dans le discours d'un spécialiste ce qui ne relève pas de la langue commune, c'est la raison pour laquelle on parle souvent, à ce sujet, de la coexistence ou de continuum. C'est ainsi que ²⁰Durieux (1997 :2-3) par exemple, après avoir rappelé que ²¹P. Lerat (1995) pense qu' « *il ne peut exister à proprement parler des langues de spécialité parce que les activités humaines ne sont pas strictement cloisonnées ni cloisonnables* », conclut qu' « *il semble que, dans une taxonomie des discours, il n'y ait pas opposition mais plutôt coexistence dans la continuité* ». En outre, en ce qui concerne les différents niveaux, Cabré (1998, cité par A. Mihalovics 2001 : 01) distingue, suite à Picht et Draskau, deux niveaux : une langue de spécialité, « *placée en haut d'une échelle de complexité* », utilisée par les experts et une langue « *placée en bas de l'échelle, elle sert à informer ou à initier les non-spécialistes de la façon la plus efficace, la plus précise et la moins ambiguë possible* »

De son côté, Widdowson, différencie trois types de textes de spécialité : « *le texte spécialisé, le texte didactique et le texte vulgarisé* », tout en précisant que « *seuls les deux premiers, qui s'adressent respectivement à un expert et à un apprenti, manient à proprement parler la langue de spécialité* », vu que le troisième sert à « *transférer au grand*

²⁰ DURIEUX, C. (1997) «Pseudo-synonymes en langue de spécialité», www.eila.univ-parisdiderot.fr/recherche/CLILLAC/CIEL/cahiers/96-97/4Durieux.pdf (consulté : déc. 2012)

²¹ LERAT, Pierre (1995) *Les langues spécialisées*, Paris : PUF, coll. "Linguistique nouvelle".

public un savoir spécialisé» et recourent donc surtout à la langue générale.²²(T. Collet, 2007 :2). Mihalovics (2001 :2), quant à lui, parle par exemple, en ce qui concerne la langue de la politique, d'au moins trois ou quatre niveaux : le niveau des experts hautement qualifiés (hommes d'État, députés, politologues, etc.), le niveau du «jargon spécial (p. ex. un entretien collégial des participants d'un colloque pendant la récréation) », le niveau d'usage à but didactique et enfin le niveau« populaire» ou« populiste ». En dépit de ces deux contraintes, on peut dire que si l'emploi d'un certain vocabulaire propre à la spécialité est une spécificité importante dans les discours de spécialité, il a été constaté qu'une langue de spécialité se distingue également par une syntaxe réduite faisant d'elle, d'après Binon et Verlinde (1999), « *un sous-système moins complet de la langue générale qui privilégie certaines tournures ou constructions, certains modèles* ».

3. La constitution du programme en langue de spécialité

Plusieurs définitions données à la langue de spécialité, affirment que l'enseignement de cette langue se base sur les besoins des prenants (des différents publics).

²³A.A.Boucha (1978) souligne que : « une langue de spécialité peut être conçue comme un inventaire spécifique de structures syntaxiques empruntées à la langue générale, mais intervenant à une fréquence particulière, déférente de celle observée en langue générale.

Mais au delà de cette description des éléments syntaxiques fondamentaux intervient, à une dimension spécifique, tout ce qui relève du discours spécialisé ,qui pourrait être assimilé à la limite à un «style », ou sens ou il s'agit d'un choix parmi les moyens d'expression fournis par la langue pour vue de répondre aux nécessités propres à une forme de communication donnée. »

Un cours de langue est battis donc à partir de l'analyse du public, de son environnement socioculturel et partant des rôles sociaux qu'il est capable de remplir, es notions qu'il doit maîtriser d'énonciation, discours, acte de parole, compétence de communication.)

Cela implique que chaque programme de langue est particulier et destiné à un public bien déterminé.

Il faut donc avoir une équipe pour ce travail et par conséquence, une implication non seulement des enseignants et des étudiants, mais bien également des institutions.

²² COLLET, T. (2006) « Discours «empratique» et transfert d'une langue de spécialité », www.unizar.es/aelfe2006/ALEFE06/1.discourse/2..pdf (consulté : déc. 2012).

²³ A.A.Bouacha : « La pédagogie du français langue étrangère. » Hachette.1978.

²⁴G.Vigner (1979) avance que : « le discours scientifique aura donc pour mission de transmettre un contenu de sens relatif à des activités cognitives recevables sans perte d'informations, sans risque même minime d'ambiguïté, dans l'interprétation du message, éffécer donc toute marque du style énonciateur pour laisser la première place à l'exposé des données de la démarche de recherche et des résultats. ».

Les apprenants qui s'intéressent donc aux discours scientifiques, ont besoin d'un programme qui contient ce que G.Vigner (1979) a souligné.

Or, tout programme très ciblé ce construit en fonction du public, parce qu'il doit être adapté aux besoins de celui-ci.

La démarche de l'élaboration d'un programme en langue de spécialité, selon ²⁵C.Parpette (2001) correspond à : « des demandes précises et ciblées de formation en termes d'objectifs de l'organisme demandeur, l'homogénéité du public visé et des conditions matérielles de la formation.

Sa mise en ouvre comporte cinq étapes :

3.1.La demande

Les programmes de la langue de spécialité correspondent à des situations faciles à concevoir, dans la mesure où ils sont déterminés par la volonté d'atteindre des objectifs précisément identifiés et présentés par l'organisme demandeur.

Cette demande est généralement institutionnelle.

R.Richterich (1985), souligne sue : "ce n'est plus à partir de la manière à enseigner, mais à partir de la détermination des besoins (...) que peuvent être préciser les objets d'apprentissage et les contenus d'enseignement"²⁶.

3.2.Analyse des besoins

Les données doivent être ensuite analysées et traitées pour devenir des supports d'enseignement .L'analyse des besoins permet de recenser les situations langagières que les

²⁴G.Vigner : "Lire du texte au sens " CLE International.1979 (p:167).

²⁵C.Parpette : « Intégration de la formation professionnelle dans les cursus universitaires :légitimité et limites de la démarche. » Montréal.1979.P :37

²⁶ R.Richterich : « Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage. »Hachette.Paris.1985.

apprenants vivent ou vivront à l'issue de leur formation et qui sont à l'origine de la demande de programme.

R.Richterich (1979) note que: "quelques que soient les techniques appliquées (divers types de questionnaires ,diverses formes d'interviews et d'entretiens ,divers types d'analyse de contenus ,diverses formes d'observation ,divers modèles d'exploitation des résultats),l'analyse des besoins langagiers cherche à mieux savoir qui a appris ,qui apprend, qui désire apprendre, qui a utilisé, qui utilise, qui désire utiliser quoi, pourquoi, quand, comment , à fin de changer les conditions d'apprentissage et d'utilisation en fonction des données recueillies. »²⁷ .

3.3. Collecte des données

C'est l'étape la plus spécifique à élaborer d'un programme de spécialité.

D'une part parce qu'elle confirme, précise, voir même modifie l'analyse des besoins faite par le concepteur, laquelle reste hypothétique tant qu'elle fournit les informations à partir desquelles sera constitué le programme de la formation linguistique.

Même si la collecte des données est une étape très importante dans cette démarche, elle ne peut offrir toutes les données qu'il serait souhaitable de réunir pour la construction d'un programme d'une langue de spécialité.

C'est vrai qu'elle fournit des informations sur les situations de communication, mais cela suppose souvent un travail de reportage, de terrain, de recherche, d'exploitation auprès des apprenants.

Ces informations ne peuvent être connues, qu'avec des enregistrements réalisés dans les différentes situations ciblées, comme par exemple, dans le cas de la médecine; avoir accès aux dialogues échangés par des médecins au sein d'un hôpital ou entre des chefs de services à l'intérieur de l'entreprise.

Le concepteur suit donc en quelque sorte les échanges verbaux des médecins et recueille au fur et à mesure des données langagières orales.

Les écrits sont en général plus simples à collecter.

²⁷ Richterich, cité par : R .Le blan : « Les besoins langagiers dans l'enseignement des langues secondes. »UNIV : Bohmene de l'ouest. Colloque. (20-22) Septembre 2001

3.4. Analyse des données

Les données collectées supposent de la part de l'enseignant, une analyse discursive dont les résultats vont conditionner les activités didactiques proposées aux apprenants. Cette analyse conduit l'enseignant d'une langue de spécialité (français pour objectifs spécifiques, par exemple) à intégrer dans le programme, des exercices de compréhension écrite et orale.

3.5. L'élaboration didactique

Les activités programmées sont au service de l'analyse des besoins, l'élaboration s'effectue en fonction des informations issues de l'analyse des données collectées, Elle procède à une grande participation des apprenants et une collaboration limitée de l'enseignant.

D.A.Wilkins (1976), avance qu' : " il faut prédire les situations dans lesquelles, l'apprenant aura probablement besoin de la langue et ensuite enseigner la langue qui est nécessaire à la maîtrise linguistique de ces situations."²⁸

Toutes les étapes citées, confirmant que l'élaboration du programme en langue de spécialité, n'est qu'une adaptation aux besoins des apprenants.

La démarche est donc aussi précise, que l'adaptation est possible à réaliser.

4.La terminologie de la langue de spécialité

La terminologie est « l'étude systématique de la dénomination des notions (ou concepts) spécifiques de domaines spécialisés des connaissances ou des techniques» (J. Dubois, et al. 2005: 481). Étant donné que celle-ci est à l'origine du concept de langue de spécialité, on tend parfois à confondre ce à quoi renvoient ces deux dénominations. Or, «le

²⁸ D.A.Wilkins, cité par : H.Besse : « Enseigner la compétence de communication. »F.D.L.M : n=0 153.1980.

vocabulaire technique n'est qu'un des aspects apparents des discours spécialisés»²⁹ (N. Spanghero-Gaillard, 2005 :2); et si l'enseignement d'une langue de spécialité «suppose l'acquisition d'une terminologie spécialisée, [et] présente de nombreux points communs avec la terminologie », il convient toutefois de dire que « les langues de spécialités ne se réduisent pas à des terminologies, même si celles-ci sont prépondérantes», vu qu'une langue de spécialité ne se caractérise pas uniquement par l'emploi d'une terminologie spécifique, mais également par le recours à « *des tournures syntaxiques et une organisation discursive spécifiques*»³⁰ (Meunier, 2007) ; comme le suggère d'ailleurs la définition suivante de langue de spécialité: « *Sous-système linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non ambiguïté de la communication dans un domaine particulier* » (Afuor, Norme ISO 1087, cité par M. Meunier, 2007).

5. Distinction entre la langue de spécialité et le français sur objectif(s) spécifique(s)

Le français de spécialité	Le français sur objectif spécifique
1. Objectif plus large couvrant un domaine.	1. Formation précis.
2. Formation à moyen ou long terme.	2. Formation à court terme (urgente).
3. Diversité des thèmes et des compétences liées à une discipline (économie, commerce.)	3. Centration sur certaines situations.
4. Contenus nouveaux, a priori non maîtrisée par l'enseignant.	4. Contenus nouveaux, a priori non maîtrisée par l'enseignant.
5. Travail plus autonome de l'enseignant.	5. Contacts avec les acteurs du milieu étudié.

²⁹ SPANGHERO-GAILLARD, N. (2005) « Enseignement-apprentissage d'une langue étrangère : paramètres définitoires », www.ambafrance-eg.org/cfcc/IMG/pdf/24.pdf (consulté : nov. 2012)

³⁰ MEUNIER, M. (2007) « Qu'est-ce qu'une langue de spécialité? », <http://www.cahiersducel.com/intérim.html> (consulté : nov. 2012)

6. Matériel existant (insuffisant dans certains domaines).	6. Matériel à élaborer.
7. Evaluation intérieure au programme de formation	7. Evaluation extérieure au programme de formation.

C'est à J.-M Mangiante et C. Perpette (2004) que revient le mérite d'avoir distingué définitivement, comme souligne F. Mourlhon-Dallies (2006), « *la frontière entre le français de spécialité et le FOS* ».

En effet, Mangiante et Perpette (2004:16-17) expliquent que contrairement à l'appellation « français de spécialité » qui a été la première à être utilisée pour désigner « *des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire* », et qui par conséquent « *mettait l'accent sur une spécialité, (...) ou sur une branche d'activité professionnelle (...)* », ce qui précisent-ils peut « *paraître commode lorsque la formation proposée est effectivement ancrée dans une spécialité ou un champ professionnel* », le terme de français sur objectif spécifique, en revanche, présente selon eux l'avantage « *de couvrir toutes les situations, que celle-ci soient ancrées ou non dans une spécialité* » ; ils ajoutent qu'il convient mieux quand il s'agit d'un « *travail sur des compétences transversales à différentes disciplines* » et qu'au lieu d'adopter une « *une approche globale d'une discipline ou d'une branche professionnelle, ouverte à un public, le plus large possible* », comme c'est le cas pour le français de spécialité, le FOS « *travaille au cas par cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis* ». Le FOS considère donc, remarque ³¹Mourlhon-Dallies, « *chaque demande comme unique* », d'où selon elle le fait que « *le FOS, pensé dans sa singularité, s'écrit alors au singulier (Français sur Objectif Spécifique)* »

³¹MOURLHON-DALLIES, F. (2006) « Penser le français langue professionnelle », <http://fdlm.org>

Conclusion partielle

D'après ce chapitre, nous avons vu la distinction entre les deux concepts (le français sur objectif(s) spécifique(s) et la langue de spécialité).

Donc la matière du français destinée aux étudiants de la (1^{ère} année Tronc commun) des sciences et technologie c'est un français de spécialité car il s'adresse à un large public et il désigne une formation à long terme par contre le français sur objectif spécifique assure une formation urgente, travaillant cas par cas en fonction des objectifs d'un public bien précis dans un temps limité.

Introduction

L'enquête est réalisée à l'université de Mostaganem « Abdelhamid Ibn Badis », faculté des sciences et de la technologie, département des sciences et technologie (ST), chez les étudiants de la 1^{ère} année Licence (Tronc commun).

1. La faculté des sciences et de la technologie

La faculté des sciences et de la technologie regroupe à son tour les sept départements suivants :

1. Tronc commun ST.
2. Génie civil.
3. Génie des procédés.
4. Génie mécanique.
5. Génie électrique.
6. Architecture.
7. Informatique.

Alors, pour la réalisation de notre enquête nous avons choisi le département de 1^{ère} année (Tronc commun).

1.1. Population ciblée

Parlant de notre population, on vise les étudiants de première année universitaire du département des sciences et technologie à l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Il s'agit, plus précisément, non pas tous les étudiants de première année des, parce qu'ils sont fort nombreux, c'est pourquoi nous avons décidé de prendre un échantillon qui va représenter la population cible.

Notre échantillon est composé de cinquante (50) étudiants de première année universitaire 2015-2016.

Ces étudiants forment un groupe hétérogène : de sexe, d'âge et de régions. Ils ont des niveaux divergents : faibles, moyens et des fois même bons. Ils sont âgés entre 19 et 24 ans

et habitant différentes régions: Mostaganem, Mascara, Oran, Relizane et même on trouve des étrangers : des sénégalais, des maliens et des mauritaniens.

1.2. Choix du public enquêté

Nous avons choisi pour effectuer notre pratique un groupe de 50 étudiants en première année des sciences et technologie, parce que nous considérons que cette année est le premier pas vers le future de leurs études.

1.3. Les conditions de la formation des étudiants de (première année ST)

Ces étudiants, qui ont suivi une formation arabisée durant les autres cycles (en différentes filières : lettres et langues étrangère, sciences expérimentales, lettres et philosophie), suivent leur formation universitaire dans un système LMD, au niveau du département des sciences et technologie à l'université de Mostaganem, avec un programme intensifié qui compte (10) matières pour chaque semestre.

La formation de ces débutants était dans une situation difficile parce qu'ils se trouvent surpris de ce nouveau monde universitaire qui est assez différent par rapport aux autres cycles. Concernant l'organisation de la promotion étudiée, elle est subdivisée en (04 sections), chaque section contient 10 groupes.

1.4. Informations sur la matière (français de spécialité)

La matière c'est un cours issu de l'unité transversale avec un volume horaire de (une heure et demi), (Une seule séance par semaine sans TD), qui a pour objectif de :

- Développer la compétence d'analyser des textes scientifiques.
- Mener l'étudiant à un niveau qui lui permet de comprendre sa langue de spécialité.
- Développer certaines compétences linguistiques chez l'étudiant.

2. Observation participante

Notre premier corpus désigne une observation effectuée dans deux amphithéâtres où nous avons assisté chez les étudiants de 1^{ère} année Licence (Tronc commun) pour étudier la qualité de l'enseignement du français destiné à ces étudiants.

2.1. Les interactions à l'amphithéâtre

Nous avons commencé notre enquête par une observation a pour but de voir les leçons proposées par l'enseignant dans la matière de français chez les étudiants de (la 1^{ère} année Tronc commun) des sciences et technologie.

Alors, le 18 mars 2016 à 09:30h jusqu'à 11h, nous avons assisté avec la section « A », et à 13h jusqu'à 14:30 avec la section « D » pour faire une comparaison entre les méthodes d'enseignement chez les deux enseignants et même les deux sections.

2.3. L'enseignante de la section «A»

L'enseignante n'a pas une très grande expérience mais malgré ça, elle explique la leçon point par point en simplifiant les mots qui sont difficiles pour les apprenants en donnant leurs synonymes et elle enseigne un français de spécialité.

Elle est dynamique et même maîtrise la matière et elle ne fait pas recoure à la langue maternelle.

2.4. Les apprenants de la section «A»

La section est composée environ de 250 étudiants mais dans le cours où nous avons assisté il n'y avait que «40 » étudiants, parmi eux il y a 3 apprenants qui participent, posent des questions mais nous avons remarqué beaucoup de gênes à s'exprimer en français chez les apprenants pour certaines raisons : Manque de vocabulaire, peur de se tromper, manque d'aisance à s'exprimer.

2.5.La leçon

Le cours destiné aux étudiants c'était : la lecture des graphiques, premièrement l'enseignante a commencé par une introduction pour mettre le cours en situation, ensuite elle a expliqué ses différentes étapes, ce qui concerne la définition des graphiques, leurs

caractéristiques et après elle a fini par des exercices pour évaluer la maîtrise et la compréhension.

2.6.L'enseignant de la section «D»

C'est un enseignant qui a un master en génie mécanique et il a suivi une formation basée sur le français général.

L'enseignant est vacataire, il n'est pas aisé dans son cours ,il explique parfois en langue arabe dialectale, et il enseigne un français général.

2.7.Les apprenants de la section «D»

La section est composée environ de 250 étudiants mais il y avait que «25», parmi eux des étrangers : un malien et deux sénégalais.

Une seule étudiante qui participe et pose des questions mais les autres négligent complètement la leçon.

2.8.La leçon

Nous avons assisté à une séance des exercices de pratique sur la transformation passive, nous avons remarqué que les interactions entre les apprenants se font en langue arabe dialectale, même le professeur parfois fait recours à cette langue.

Alors, cet enseignant base sur le français général par rapport à l'autre enseignante de la section « A » qui base beaucoup plus sur le français de spécialité.

Conclusion partielle

Après l'identification de notre méthode qui consiste à une observation dans les amphithéâtres, nous avons constaté que chaque enseignant a sa propre méthode pour enseigner cette matière.

Alors, nous passons dans le chapitre ci-après pour collecter plus de données avec un autre outil d'investigation qui désigne deux questionnaires, le premier destiné aux apprenants et le deuxième pour les enseignants afin de vérifier les difficultés que rencontrent les deux dans l'enseignement /apprentissage de cette matière de français.

Introduction

Pour faire un travail de recherche on ne doit pas se contenter seulement des concepts théoriques pour soutenir le thème traité, mais on doit recourir à des outils de recherches comme le questionnaire afin de donner une crédibilité au travail et mettre en évidence les résultats obtenus et aussi on va présenter la méthode que nous allons suivre pour analyser notre corpus.

1. Description du questionnaire n°1

Le travail de recherche a besoin d'un outil de vérification adéquat pour qu'il soit consolidé, à savoir un questionnaire distribué aux apprenants en question. Donc nous avons opté de faire ce questionnaire pour renforcer ce que nous avons fait.

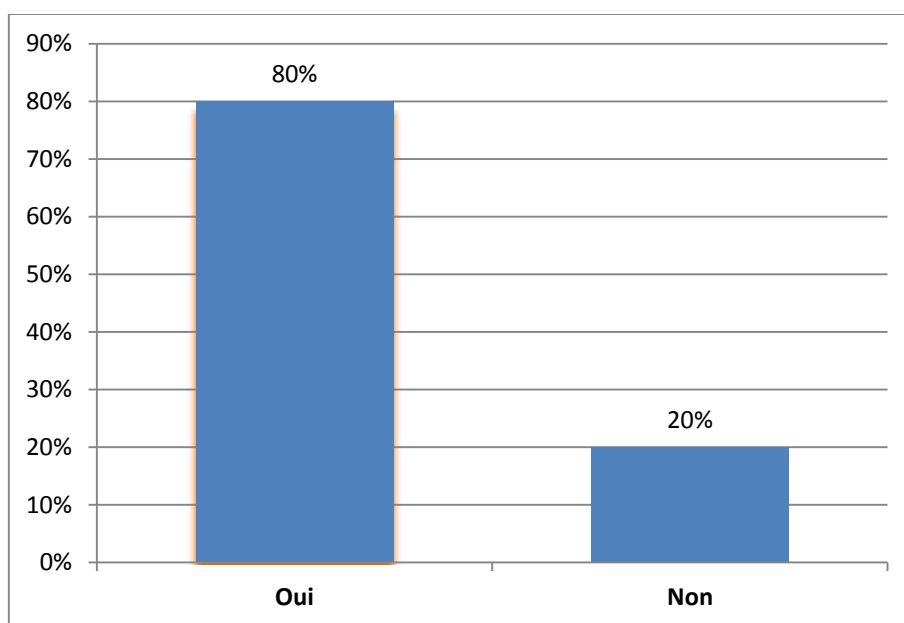
Le premier questionnaire est distribué aux étudiants de première année universitaire (au nombre de 50) qui constituent la catégorie d'échantillon choisi. Ces étudiants peuvent être considérés comme un ensemble hétérogène des apprenants de département des sciences et technologie, université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem.

Notre outil d'investigation comporte (13) questions qui visent à découvrir les difficultés des étudiants en langue française.

2. Analyse des résultats obtenus

1. Question n°1 : Aimez-vous la langue française ?

Choix	Pourcentage
Oui	80%
Non	20%

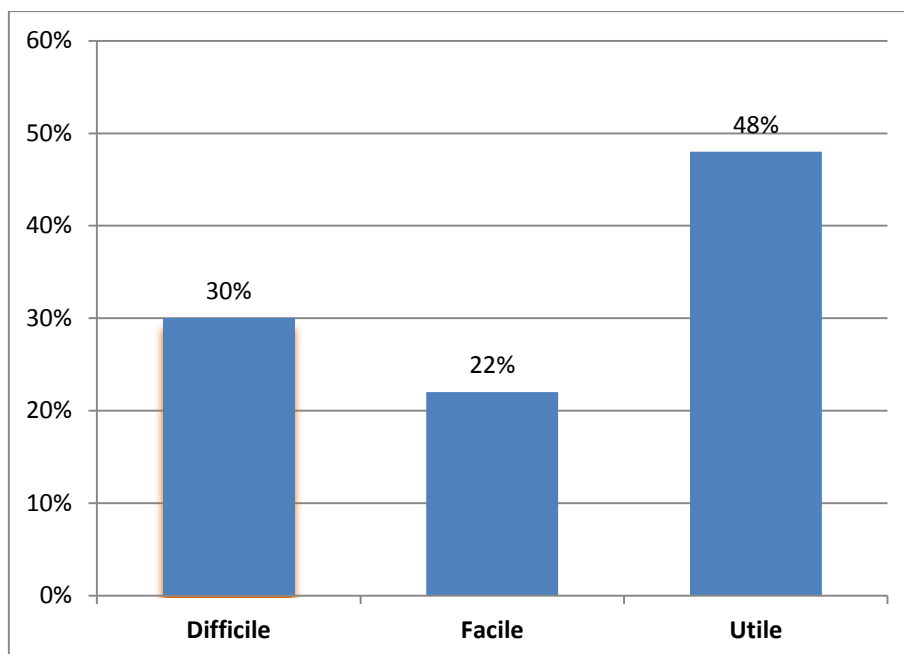


1 .La motivation pourrait être la clé d'un apprentissage justifié et d'un vif intérêt des étudiants vis-à-vis de la langue. Le but de cette question est de voir est ce qu'ils aiment cette langue ou pas, car l'amour d'une langue favorise la motivation d'apprendre.

Les réponses montrent que la plupart des étudiants (80%) aiment la langue française, pour eux elle est très importante dans leurs études, en revanche (20%) de ces étudiants n'aiment pas cette langue car ils y ont des difficultés.

2. Question n°2 : Que pensez-vous de cette langue ?

Choix	Pourcentage
Difficile	30%
Facile	22%
Utile	48%

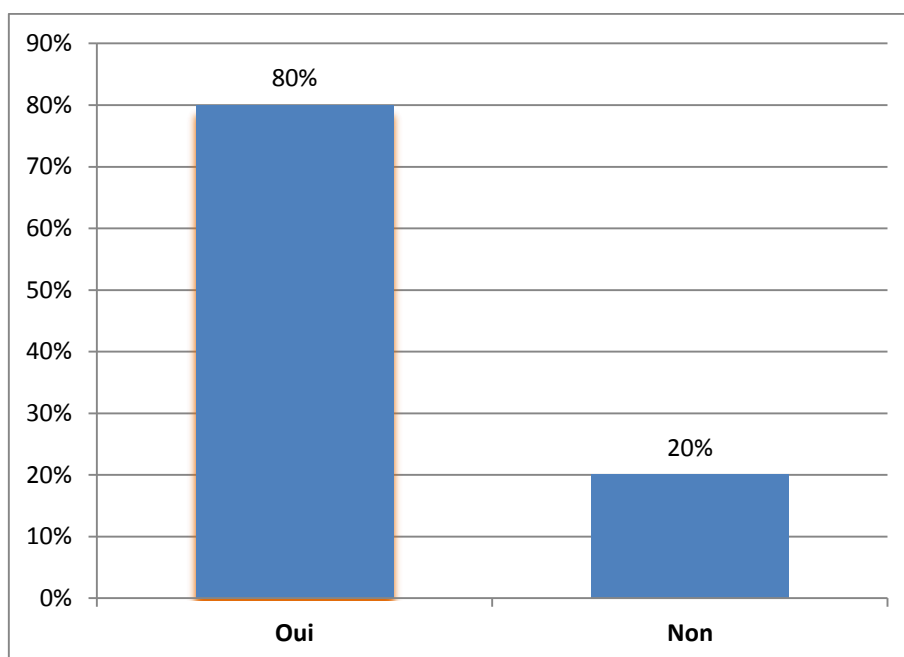


2. Le but de cette question est de voir comment les étudiants perçoivent la langue française, qu'est-ce qu'ils en pensent ?

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que (48%) d'étudiants affirment que cette langue est utile, car elle représente la langue des sciences et aussi elle occupe une place très importante dans la société algérienne. Or, (30%) d'étudiants la considèrent comme étant difficile, alors qu'une minorité (22%) déclare que cette langue est facile pour eux.

3. Question n°3 : Avez-vous des difficultés à apprendre cette langue?

Choix	Pourcentage
Oui	80%
Non	20%

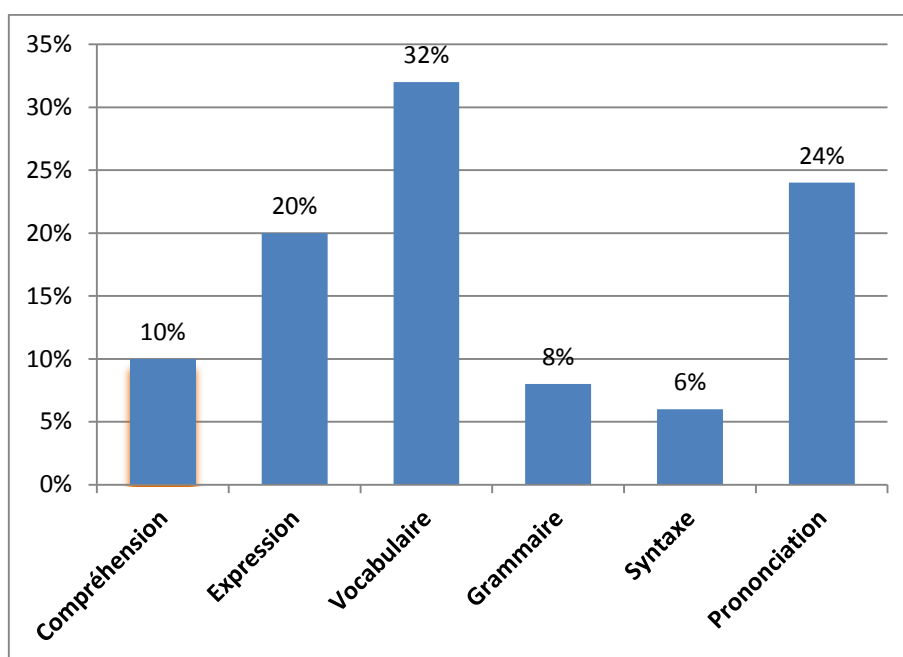


3. Cette question prend place dans le questionnaire a pour but de voir quel est le taux des étudiants qui considèrent avoir des problèmes en français et de voir aussi combien sont ceux qui se considèrent compétents en cette langue.

Alors, la majorité des étudiants (80%) ont des lacunes, et le reste (20%) la maîtrise bien.

4. Question n°4 : Si vous avez répondu par « Oui », quelles sont ces difficultés ?

Choix	Pourcentage
Problèmes de compréhension	10%
Problèmes d'expression	20%
Problèmes de vocabulaire	32%
Problèmes de grammaire	08%
Problèmes de syntaxe	06%
Problèmes de prononciation	24%



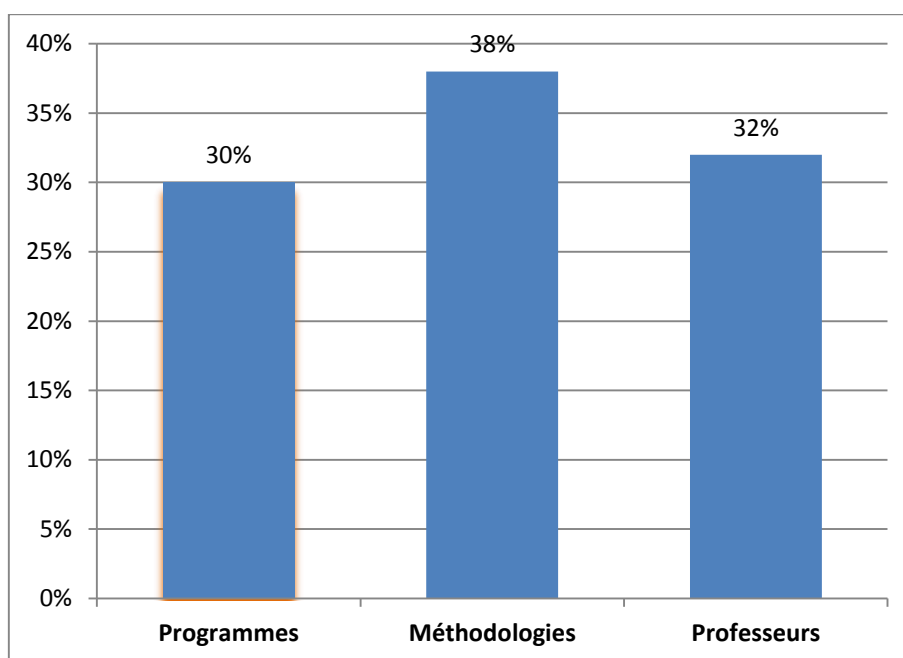
4. La question s'adresse exclusivement aux étudiants conscients des lacunes en français.

Nous constatons que beaucoup d'étudiants affirment avoir plus de problèmes de vocabulaire (32%) car ces étudiants ont besoin un vocabulaire spécialisé pour s'adapter dans leur monde scientifique et d'autres sont d'accord pour dire qu'ils ont des problèmes de prononciation (24%) et d'expression (20%) en cette langue.

Les autres faiblesses de grammaire (10%), de syntaxe (08%) et même de compréhension (06%) sont relégués au second plan, avec un taux faible pour chaque problème.

5. Question n°5 : Selon vous, à quoi se rapportent-elles ?

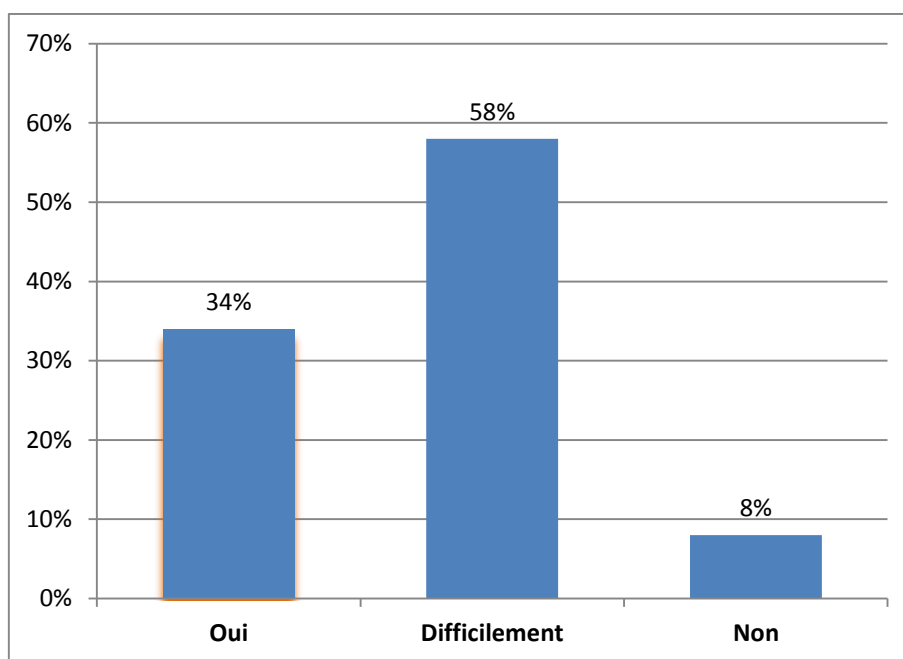
Choix	Pourcentage
Programmes	30%
Méthodologies	38%
Professeurs	32%



5. Les résultats montrent que (38%) des étudiants questionnés affirment que leurs difficultés se rapportent aux méthodologies des professeurs, et (32%) ont coché la case « professeurs » parce qu'ils ont déclaré que les professeurs n'arrivent pas à transmettre les informations aux apprenants, et le reste (30%) ont coché la case « programmes », car ces derniers ne sont pas vraiment adéquats par rapport aux besoins des apprenants.

6. Question n°6 : Arrivez-vous à comprendre les cours magistraux de votre spécialité?

Choix	Pourcentage
Oui	34%
Difficilement	58%
Non	08%



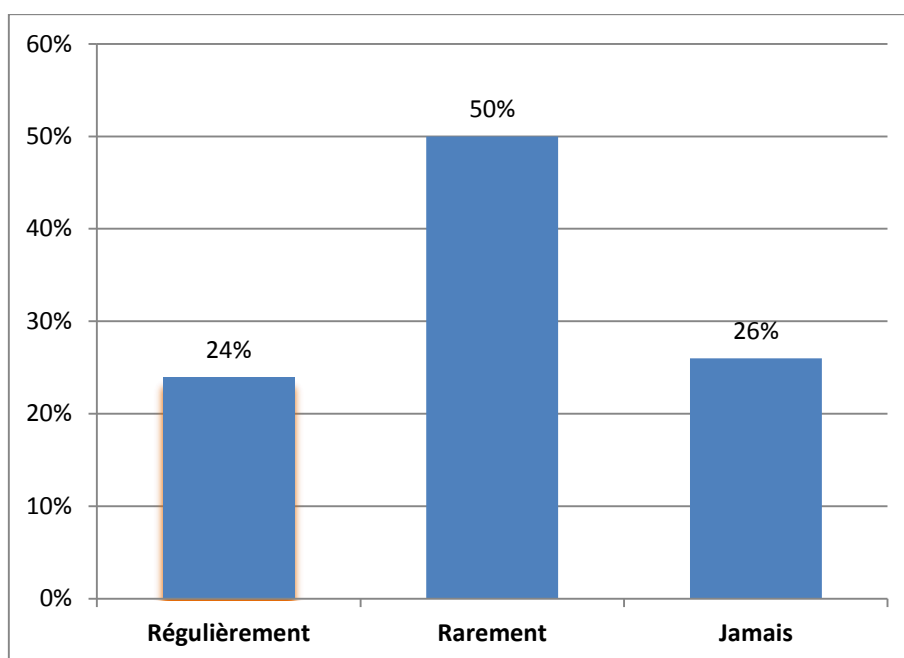
6. L'intérêt majeur de cette question est de voir si les étudiants arrivent à comprendre facilement les cours magistraux de leur spécialité ou bien s'ils ont des difficultés à assimiler le contenu des cours.

Les résultats montrent que plus de la moitié des étudiants questionnés (58%) affirment comprendre avec difficultés les cours magistraux, à cause de la langue française, sa complexité et ses spécificités dont les étudiants ne sont pas habitués et l'environnement direct dans lequel se passent ces cours car, nous avons constaté lors de la première phase de l'enquête (observation) que les conditions de travail étaient extrêmement pénibles à cause du vacarme dans les amphithéâtres et de la mauvaise sonorisation.

D'autres (34%) ayant répondu positivement à la question qui veut dire ils comprennent facilement parce qu'ils n'ont pas assez des difficultés. Par contre (08%) d'étudiants ayant répondu par « non », Parce qu'ils n'assistent pas régulièrement au cours.

7. Question n°7 : Assistez- vous au cours de langue (votre matière de français) ?

Choix	Pourcentage
Régulièrement	24%
Rarement	50%
Jamais	26%

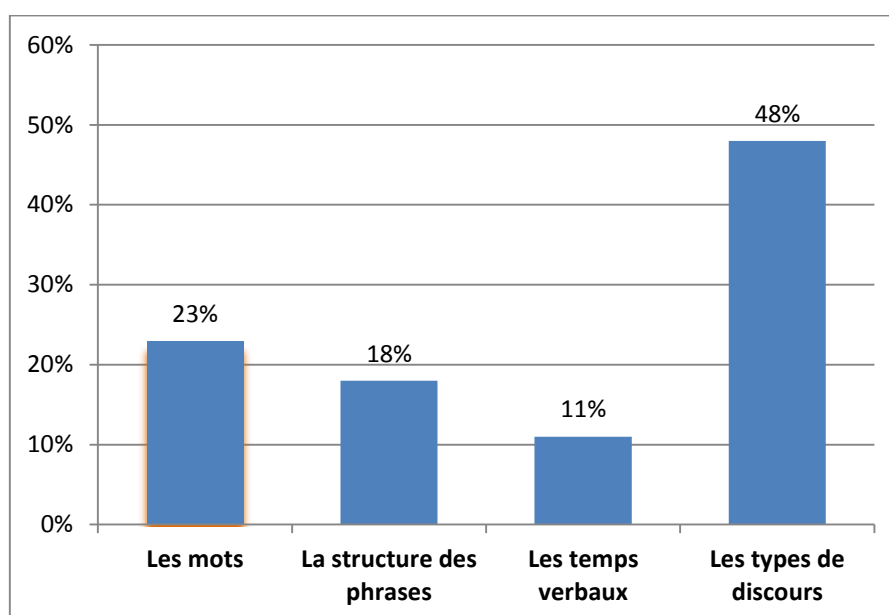


7. L'intérêt de cette question est de voir la présence des étudiants car ça démontre le degré de leur motivation.

Nous constatons que la moitié (50%) des étudiants assistent rarement au cours de la langue française et (24%) démontrent leur présence régulière vu l'amour et l'importance de cette matière, par contre (26%) n'ont jamais assisté car ils n'aiment pas le français et ils pensent que cette matière n'est pas intéressante par rapport au autres comme la physique, chimie...etc.

8. Question n°8 : Qu'est ce qui est le plus difficile à saisir dans votre langue de spécialité ?

Choix	Pourcentage
Les mots	23%
La structure des phrases	18%
Les temps verbaux	11%
Le(s) type(s) de discours	48%



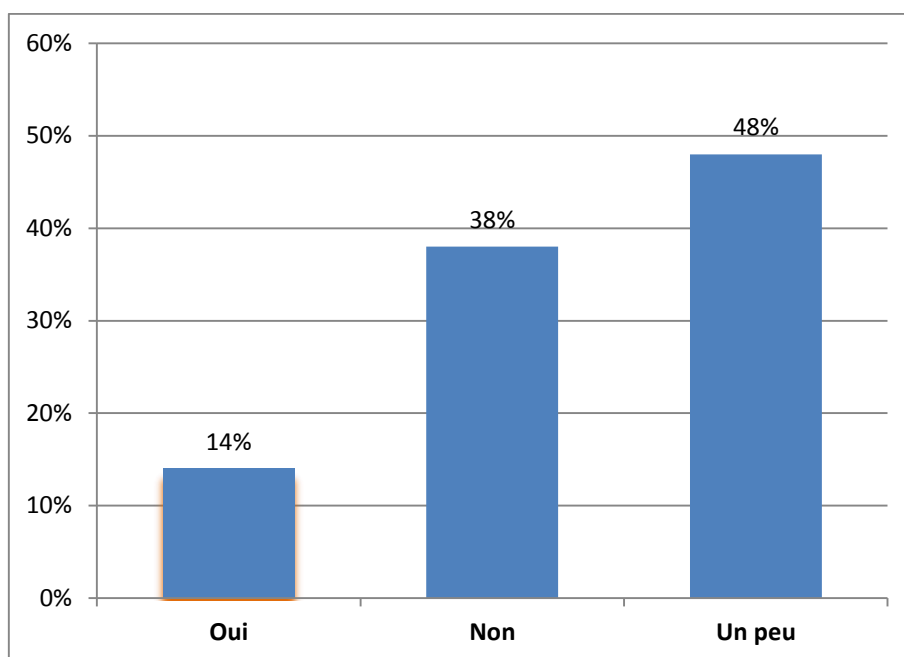
8. L'intérêt de cette question est d'aider à mieux cibler les besoins des étudiants et d'essayer de définir quels sont les différents aspects qui pourraient faire défaut aux étudiants.

Après investigation, l'on constate que les résultats mettent les types de discours en première ligne, en effet il s'est avéré que ce sont les discours scientifiques qui posent le plus de problèmes aux étudiants, puisque la fréquence des réponses totalise (48%).

Ce qui représente un taux suffisamment élevé chez les la population cible (23%) affirment que les mots constituent un besoin des étudiants car ils ne comprennent pas toute la terminologie de leur spécialité. Mais la structure des phrases (18%) vient en deuxième position et les temps verbaux (11%) viennent en dernière position.

9. Question n°9 : Est ce qu'il y a une relation entre les cours de votre matière de français et les cours magistraux ?

Choix	Pourcentage
Oui	14%
Non	38%
Un peu	48%



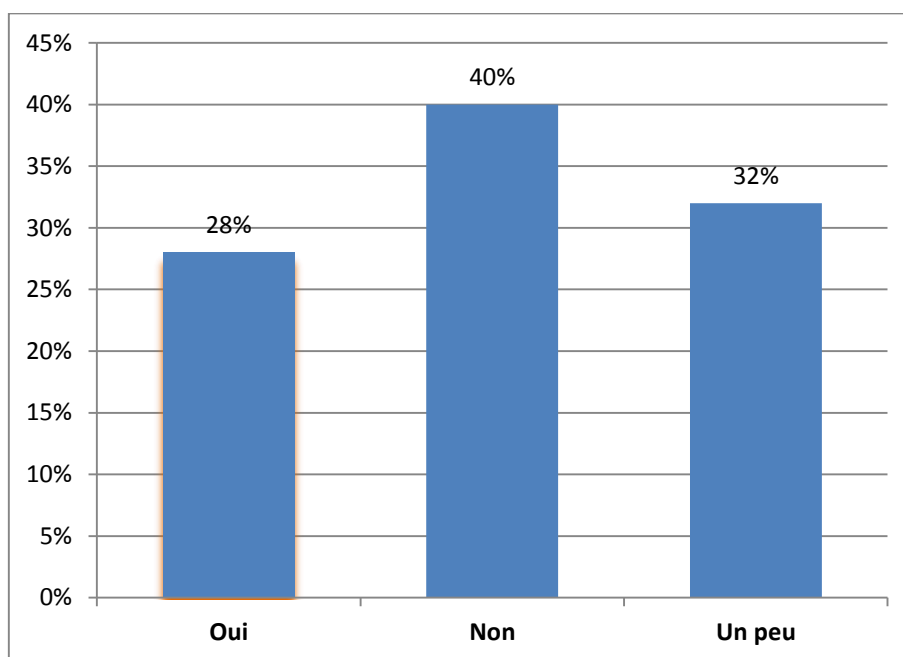
9. L'intérêt de la question 09 est de voir s'il y a un lien entre les cours magistraux et les cours de langue, lien qui serait soit langagier ou au niveau des contenus.

Une majorité des étudiants (48%) ont coché la case « un peu » car, ils affirment qu'il n'y a pas vraiment un lien entre les cours de langue et les cours magistraux juste un peu.

Par contre (38%) des étudiants déclarent qu'il n'y a aucune relation entre eux. Et (14%) ayant répondu positivement à la question, qui veut dire il existe une relation entre les deux cours.

10. Question n°10 : Est ce que les cours de votre matière de français vous aident à mieux comprendre le français de votre spécialité ?

Choix	Pourcentage
Oui	28%
Non	40%
Un peu	32%

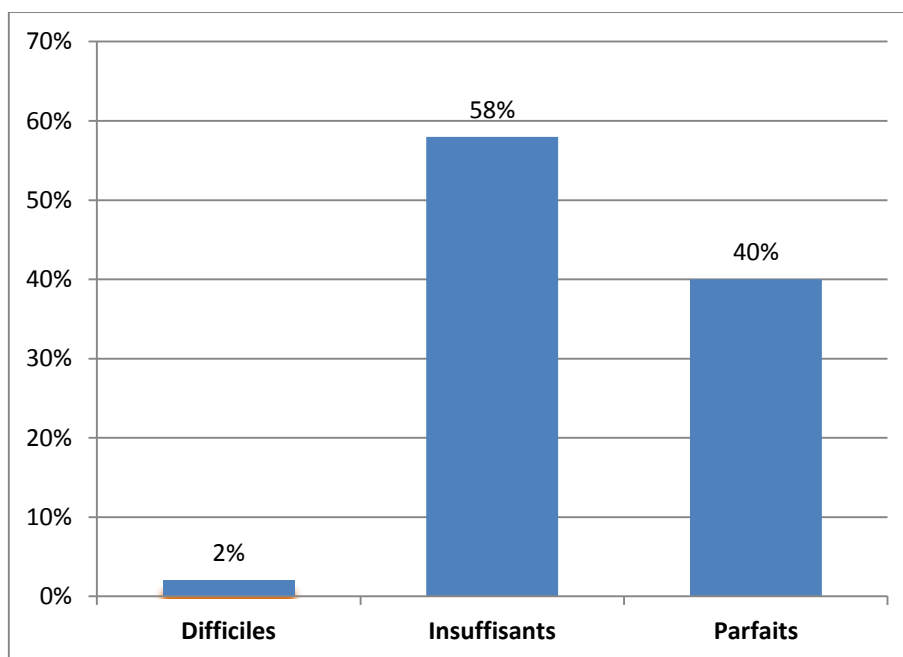


10. Les étudiants enquêtés devront donner leurs avis sur la capacité des cours de langue et leur contenu à aider à la compréhension des cours magistraux. Cette question représente une réponse déterminante aux multiples questionnements constituant en partie la problématique générale de cette étude.

-(40%) des étudiants ont répondu par « non », c'est à dire, les cours de langue ne leur fournissaient pas les outils nécessaires à la bonne compréhension des cours magistraux, et (32%) ont coché la case « un peu » affirment que les cours de langue remplissent juste un peu leur objectif à savoir aider les étudiants à mieux saisir le sens du discours de l'enseignant lors des cours magistraux. Toutefois, d'autres informateurs ont formulé quant à eux une réponse positive vis-à-vis des cours de langue, ils se placent en troisième position et ne constitue que (28%).

11. Question n°11 : Que pensez-vous des cours de ce module de français ?

Choix	Pourcentage
Difficiles	02%
Insuffisants	58%
Parfaits	40%

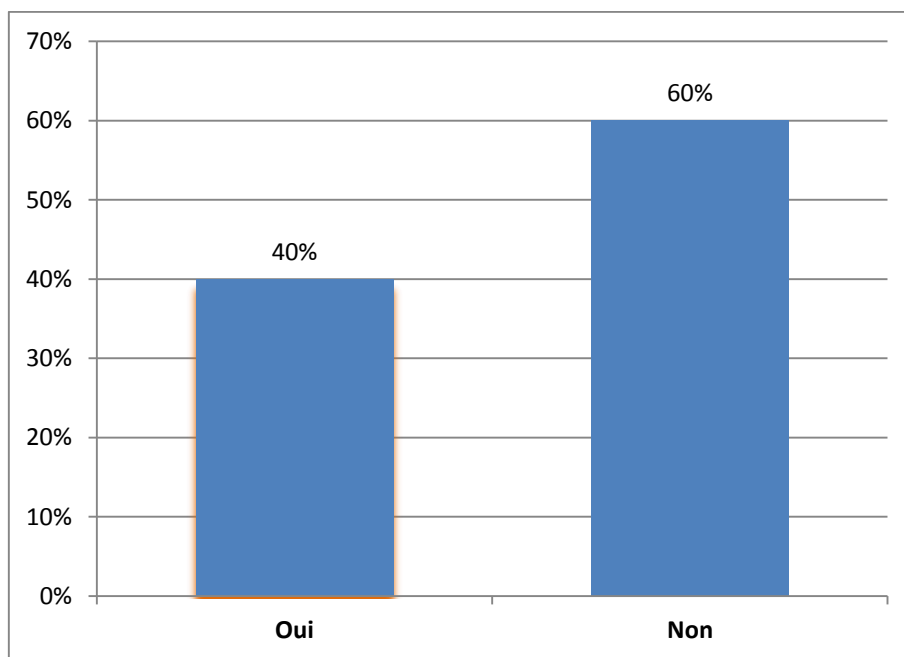


11. Pour la plupart des questionnés, les cours de langue sont insuffisants, les résultats obtenus montrent en effet que la majorité des étudiants ne sont pas satisfaits des cours de langue, cette représentation reste assez significative puisque le pourcentage des étudiants qui partagent cette opinion est de (58%) , ils déclarent aussi que les contenus des cours de langue ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins et à l'utilisation du français dans leur monde scientifique, alors ils ont besoin non pas le français mais plutôt du français,(un français scientifique).

Une autre catégorie (40%) des étudiants admettent que les cours de langue sont bons, ce qui montre que leur avis sur l'efficacité des cours de langue reste assez moyenne. Juste (02%) des questionnés considèrent que les cours sont difficiles pour eux.

12. Question n°12 : Est-ce que ces cours répondent à vos besoins ?

Choix	Pourcentage
Oui	40%
Non	60%



12. La grande majorité des étudiants est d'accord pour dire que les cours de langue ne répondent pas à leurs besoins car certains enseignants enseignent le français général au lieu de français de spécialité.

Par contre, d'autres (40%), ont répondu par « oui » car ils apprennent un français de spécialité qui peut répondre à leurs besoins.

13. Question n°13 : Quelles sont les propositions que vous pouvez présenter concernant cette matière du français ?

Cette ouverte question prend place dans le questionnaire a pour but de voir les vrais besoins de ces étudiants :

Ils ont besoin un français en relation avec les autres cours de leur spécialité.

L'étude des textes scientifiques en relation avec les autres matières comme la chimie la physique...etc.

Définition des mots techniques.

Des exercices sur la terminologie scientifique.

Alors ces étudiants ont besoin non pas **le** français mais plutôt **du** français pour pouvoir s'adapter dans leur monde scientifique.

3. Description du questionnaire n°2

Le deuxième questionnaire est distribué aux deux enseignants qui assurent la matière du français au département des sciences et technologie pour les étudiants de la de première année (Tronc commun), université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem .

Notre outil d'investigation comporte (12) questions qui visent à découvrir les difficultés que rencontrent les enseignants de cette matière.

4. Analyse des résultats obtenus

01. Question n°01 : Les étudiants assistent-ils au cours de langue ?

Choix	Enquêtés
Régulièrement	
Rarement	Les deux enseignants
Jamais	

1. L'intérêt de cette question est de voir la présence des étudiants car ça démontre le degré de leur motivation.

D'après les résultats obtenus, les deux enseignants de la langue française affirment que les étudiants assistent rarement au cours, car ils pensent que cette matière n'est pas aussi importante par rapport aux autres de leur spécialité telles que la physique, chimie ... etc.

02. Question n°02 : Que pensez-vous du niveau des étudiants ?

Choix	Enquêtés
Faible	
Moyen	Les deux enseignants
Bon	

2. Les deux enseignants déclarent que le niveau des étudiants est moyen parce que le système éducatif dans l'Algérie reste hélas, incapable de favoriser une éducation de haute qualité dans les différents cycles.

Donc le niveau des apprenants reste également assez limité.

03. Question n°03 : Enseignez-vous le FOS.....LSP.....FLE ? :

Choix	Enquêtés
Français sur objectif spécifique	
Français de spécialité	L'enseignante A
Français langue étrangère	L'enseignant B

2. L'enseignante de la section « A » affirme qu'elle enseigne un français de spécialité d'ailleurs d'après la phase de l'observation, nous avons remarqué que cette enseignante s'intéresse aux textes scientifiques, mais l'autre enseignant donne beaucoup d'importance au français général.

04. Question n°04 : Quels problèmes affrontez-vous dans le cours de langue ?

Choix	Enquêtés
Manque des manuels en langue de spécialité	Les deux enseignants
Manque des équipements technologiques	
Le niveau des étudiants	

4. D'après les deux enseignants enquêtés, le manque des manuels constitue un grand obstacle dans l'enseignement du français de spécialité car il désigne un guide et un facilitateur pour eux.

05. Question n°05 : Utilisez-vous les textes scientifiques dans vos cours ?

Choix	Enquêtés
Oui	L'enseignante A
Non	
Rarement	L'enseignant B

5. D'après les résultats obtenus l'enseignante de la section «A » cochent la case «Oui» parce qu'elle trouve le manque des manuels en langue de spécialité un obstacle c'est pourquoi elle estime combler ce manque par les textes scientifiques.

Mais l'autre enseignant utilise rarement ces textes scientifiques.

06. Question n°06 : Pour l'explication des mots difficiles, utilisez- vous :

Choix	Enquêtés
La langue française	L'enseignante A
La langue arabe classique	L'enseignant B
Un schéma	

6. D'après les réponses des enquêtés, nous constatons que l'enseignante explique les mots difficiles que par la langue française pour réserver la même atmosphère et que les cours se déroulent uniquement en français, en revanche l'autre enseignant fait recours à la langue arabe classique pour faciliter sa tâche.

07. Question n°07 : Pensez-vous que le volume horaire accordé à l'enseignement du français est suffisant ?

Choix	Enquêtés
Oui	
Non	Les deux enseignants

7. Les deux enseignants affirment que le volume horaire accordé à l'enseignement du français n'a jamais été suffisant, d'ailleurs cette matière est un cours qui dure une heure et demi sans TD.

Alors, il faudrait plus de temps pour l'intérêt des apprenants.

08. Question n°08 : Avez-vous eu une formation en langue de spécialité ?

Choix	Enquêtés
Oui	L'enseignante A
Non	L'enseignant B

8. L'enseignante de la section «A» a suivi une formation en langue de spécialité afin de maîtriser la manière de transmettre les informations aux étudiants et pour faciliter l'élaboration d'un programme adéquat par rapport à leur spécialité, ainsi que cette formation favorise un climat qui les aide à mieux apprendre le français de leur spécialité. Malheureusement l'autre enseignant n'a pas eu cette formation mais il essaie de faire de son mieux.

09. Question n°09 : Est ce qu'il y a une relation entre les cours de votre module et les cours magistraux (mathématique, physique, chimie...etc)

Choix	Enquêtés
Oui	
Non	
Un peu	Les deux enseignants

9. Les deux enseignants affirment qu'il y a juste une petite liaison entre les cours de la langue française et les cours magistraux, à cause du manque de collaboration avec les enseignants de spécialité.

10. Question n°10 : Rencontrez-vous des difficultés à élaborer un programme adéquat aux besoins de vos étudiants ?

Choix	Enquêtés
Oui	Les deux enseignants
Non	

10. Les deux enseignants rencontrent des difficultés pour l'élaboration d'un programme adéquat aux besoins des étudiants, et ça pose un grand problème pour eux, puisque l'élaboration didactique demande beaucoup d'efforts, on ce qui concerne : l'analyse des besoins, la collecte des données, l'analyse de ses données et après la constitution d'un programme selon les besoins des apprenants.

11. Question n°11 : Si vous avez répondu par « Oui », quelles sont ces difficultés ?

D'après les résultats obtenus, les difficultés que rencontrent les enseignants de la langue française sont:

- Le manque de collaboration entre les enseignants de spécialité.
- L'insuffisance du temps pour cette enseignement du français.
- L'absence du TD, car cette matière est un cours magistral qui dure une heure et demi.
- Le manque des manuels en langues de spécialités.
- la programmation de cette matière du français dans l'unité transversale et ça démotive les apprenants puisqu'ils pensent que cette matière n'est pas importante par rapport aux autres matières scientifiques.
- La difficulté d'élaborer un programme adéquat aux besoins des apprenants.

12. Question n°12 : Quelles sont les différentes méthodes que vous utilisez en classe pour enseigner le français de spécialité ?

Les enseignants utilisent en classe pour enseigner le français de spécialité :

- Les cours sur photocopiés.
- Des exercices sur les leçons effectuées.
- L'étude des textes scientifiques.

Conclusion générale

Le travail que nous avons mené tout au long de cette recherche, vise essentiellement les difficultés que rencontrent les étudiants et les enseignants dans l'enseignement /apprentissage du français au département des sciences et technologie, cas des étudiants de 1^{ère} année (Tronc commun), faculté des sciences et de la technologie, université Abdelhamid Ibn Badis-Mostaganem.

Nous avons déduit que le français scientifique et technique si l'on peut l'appeler comme ça, ou bien le français a usage scientifique et technique est utilisé a moyenne fréquence dans une situation de communication selon les besoins des apprenants et des cours assurés.

Nous avons appris à travers les outils d'investigation « l'observation et les questionnaires » que les enseignants n'ont pas tous suivi une formation en langue de spécialité, et il y a même des vacataires, donc non spécialistes, se limite à un cours de FLE (français général) ou de terminologie issue d'une approche lexicale mettant en relation la langue et la discipline.

Ce que nous avons découvert aussi, que les obstacles qu'affrontent les étudiants et qui sont à l'origine de leur échec ou abandon des études sont liées en grande partie à la non-maîtrise de la langue française, d'ailleurs ils ont des difficultés de compréhension des cours de leur spécialité. Certes, un dispositif existe avec l'avènement du LMD, il s'agit de la programmation de la langue française dans l'unité transversale et ça démotive les étudiants, car ils ont pensé que cette matière n'est pas aussi importante par rapport aux autres matières scientifiques.

Par ailleurs les enseignants de la langue française affrontent également des problèmes pour enseigner le français de spécialité, tels que :Le manque de formation et des manuels en langue de spécialité, l'insuffisance du temps accordé a cette enseignement du français et surtout la difficulté d'élaborer un programme adéquat aux besoins des apprenants, vu le manque de collaboration avec les professeurs de spécialité, en outre, tout programme doit être fait après avoir analyser les besoins des apprenants.

Avant conclure, nous avons essayé de traiter le problème du français dans l'enseignement scientifique et technique afin de remédier les difficultés que rencontrent les enseignants et les étudiants, par conséquent, nous proposons quelques solutions pour participer à la réussite des apprentissages du français dans les filières scientifiques, telles que :

-L'exigence d'une formation en langue de spécialité pour tous les enseignants débutants de la langue française dans les filières scientifiques.

-La favorisation des manuels en langues de spécialité.

-La programmation du français dans l'unité fondamentale, vu l'importance de cette matière.

-L'augmentation du volume horaire, en insistant sur des séances des travaux dirigés (TD).

Pour les étudiants, nous proposons tout un semestre pour l'enseignement de français général sans les autres matières de leur spécialité afin de remédier leurs lacunes de compréhension, d'orthographe, de syntaxe, et d'expression. Et pour le deuxième semestre, il est indispensable de programmer une matière du français de spécialité selon les besoins des étudiants, en ce qui concerne un français en relation avec les autres cours de leurs spécialités.

Enfin, nous déduisons que ces apprenants représentent la clé de l'élaboration de tout programme. Donc les étudiants de 1^{ère} année (Tronc commun) du département des sciences de la technologie ont besoin plutôt un enseignement du français de qualité pour pouvoir s'adapter dans leur monde scientifique.

Bibliographie

1. Taleb Ibrahim, K. (1995). Les Algériens et leur(s) langue(s).Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne (p. 420). Alger, Dar El Hikma
2. Gisèle Kahn, Un manuel pour l'enseignement du français aux militaires indigènes, in *Publics spécifiques et communications spécialisées*, Hachette, Paris.
3. GAUBERINA, P.: « Le français scientifique et technique » (consulté le 20 mai, 2012)
4. GAUTIER, M., (2004) : *Banque-finance. Com*, Paris, Clé International.
5. LEHMANN, D., (1993): *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris, Hachette.
6. CUQ, J. P., (2004) : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Hachette livre.
7. PORCHER, L., (2004) : *L'enseignement des langues étrangères*, Paris, Hachette.
8. PORTINE H. (1990) « Les "langues de spécialité" comme enjeux de représentations ». In. dans J.-C Beacco & D. Lehmann (coord.) *Publics spécifiques et communication spécialisée*, Le Français dans le Monde R. &A., Numéro spécial, pp. 63-71
9. CUQ J.-P. (Coord.) (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Cle International.
10. CARRAS C., TOLAS J., KOHLER P. & SZILAGYI E. (2007) *Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue*, Paris : Clé International.
11. FARID Hanaa (2005) « L'enseignement du français sur objectifs spécifiques : la demande et l'offre », Actes du colloque Contact des langues et des discours, Le Caire, pp. 329-336
12. MANGIANTE, J.-M. & PARPETTE Ch. (2004) *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette, coll. « F ».
13. QOTB, H. (2008) : idem, p. 83.
14. RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », Synergies Chine, n° 3
15. CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », *Les Cahiers de l'Asdifle : Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?*, n° 14, p. 12.

16. DUBOIS, J. et al. (2002) *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
17. GALISSON, R., COSTE, D. (1976) *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
18. BINON, J., VERLINDE, S. (1999) « Langue(s) de spécialité(s) : mythe ou réalité? Lexicographie et "langue(s) de spécialité(s)"
19. CUSIN-BERCHE, F. (2002) « Spécialité : discours de / langue de », in. P. Charaudeau et D. Maingueneau, et al., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, pp. 538-541.
20. DURIEUX, C. (1997) « Pseudo-synonymes en langue de spécialité », www.eila.univ-parisdiderot.fr/recherche/CLILLAC/CIEL/cahiers/96-97/4Durieux.pdf
21. LERAT, Pierre (1995) *Les langues spécialisées*, Paris : PUF, coll. "Linguistique nouvelle".
22. COLLET, T. (2006) « Discours «empratique» et transfert d'une langue de spécialité ».
23. A.A. Bouacha : « La pédagogie du français langue étrangère. » Hachette. 1978.
24. G. Vigner : "Lire du texte au sens " CLE International. 1979, p:167.
25. C. Parpette : « Intégration de la formation professionnelle dans les cursus universitaires : légitimité et limites de la démarche. » Montréal. 1979. P :37
26. R. Richterich : « Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage. » Hachette. Paris. 1985.
27. Richterich, cité par : R. Le blan : « Les besoins langagiers dans l'enseignement des langues secondes. » UNIV : Bohmene de l'ouest. Colloque. (20-22) Septembre 2001
28. D.A. Wilkins, cité par : H. Besse : « Enseigner la compétence de communication. » 1980. P 153.
29. SPANGHERO-GAILLARD, N. (2005) « Enseignement-apprentissage d'une langue étrangère : paramètres définitoires », p 24.
30. MEUNIER, M. (2007) « Qu'est-ce qu'une langue de spécialité? », p.06.
31. MOURLHON-DALLIES, F. (2006) « Penser le français langue professionnelle », p.11.

Sitographie

1. www.le-fos.com/historique-2.htm
2. www.ambafrance-eg.org/cfcc/IMG/pdf/31.pdf
3. <http://ressources-cla.univcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>
4. <http://lesla.univ-lyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-592.pdf>
5. <http://fdlm.org>
6. www.kuleuven.be/vlr/991_lsp.htm
7. www.eila.univparisdiderot.fr/recherche/CLILLAC/CIEL/cahiers/96/97/4Durieux.pdf
8. www.unizar.es/aelfe2006/ALEFE06/1.discourse/2..pdf
9. www.ambafrance-eg.org/cfcc/IMG/pdf/24.pdf
10. <http://www.cahiersducel.com/int%C3%A9rim.html>